



Pour diffusion immédiate  
Bas-Saint-Laurent

## Projet de construction du parc éolien Pohénégamook–Picard– Saint-Antonin–Wolastokuk 2

### L'audience publique débute le 14 juillet 2026

Québec, le 30 juin 2026 – La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de Georges Lanmafankpotin, président, et de Chantale Bourbeau, commissaire, annonce le début de la première partie de l'audience publique sur le projet de construction du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2 par Énergie éolienne PPAW 2 inc. le 14 juillet 2026 à 19 h.

L'audience publique est divisée en deux parties. La première partie a pour but de permettre aux participantes et participants ainsi qu'aux membres de la commission de poser des questions pour s'informer sur le projet. Elle se tient en présence de l'initiateur du projet et de spécialistes provenant de ministères ou organismes.

La deuxième partie est l'occasion pour toute personne ou municipalité, tout organisme ou groupe de s'exprimer sur le projet, que ce soit verbalement ou à l'écrit. Tous les détails concernant les modalités de participation seront communiqués prochainement.

#### À retenir

- Début de la première partie de l'audience publique le 14 juillet 2026, à 19 h, au salon Blondeau-Levesque de l'hôtel Levesque (171, rue Fraser, Rivière-du-Loup) aussi en direct sur le site Web;
- Des séances pourront s'ajouter selon la participation et les besoins de la commission;
- Lors des séances de la première partie, toute personne intéressée pourra poser ses questions après s'être inscrite au registre disponible sur place et en ligne;
- La documentation sur le dossier est accessible dans le site Web du BAPE.

#### Liens utiles

[Page Web du dossier](#)

[Comment se déroule la première partie?](#)



Source :  
Mayeul Garitey, conseiller en communication  
581 925-0699 | 1 800 463-4732  
[eolien-ppaw2@bape.gouv.qc.ca](mailto:eolien-ppaw2@bape.gouv.qc.ca)